

Projet éolien de Cuq Serviès II, Justificatif d'envoi du Résumé Non Technique (RNT)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Département : Tarn (81)

Commune : Cuq et Serviès

**Tome 9b du Dossier de Demande
d'Autorisation Environnementale**

Maître d'ouvrage

CPENR de Cuq et Servies II
2 rue du Libre Échange CS 95893
31506 Toulouse Cedex 5

Étude réalisée par

ENCIS Environnement
90 rue Buck Clayton
87100 LIMOGES

Contexte réglementaire : Loi ASAP

Dans le cadre de la publication de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap) du 7 décembre 2020, l'article 53 impose aux porteurs d'un projet de parc éolien d'adresser aux « maires de la commune concernée et des communes limitrophes » le résumé non technique de l'étude d'impact, au moins un mois avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

« Art. L. 181-28-2.-Sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, le porteur d'un projet concernant une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent adresse aux maires de la commune concernée et des communes limitrophes, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale, le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3. »

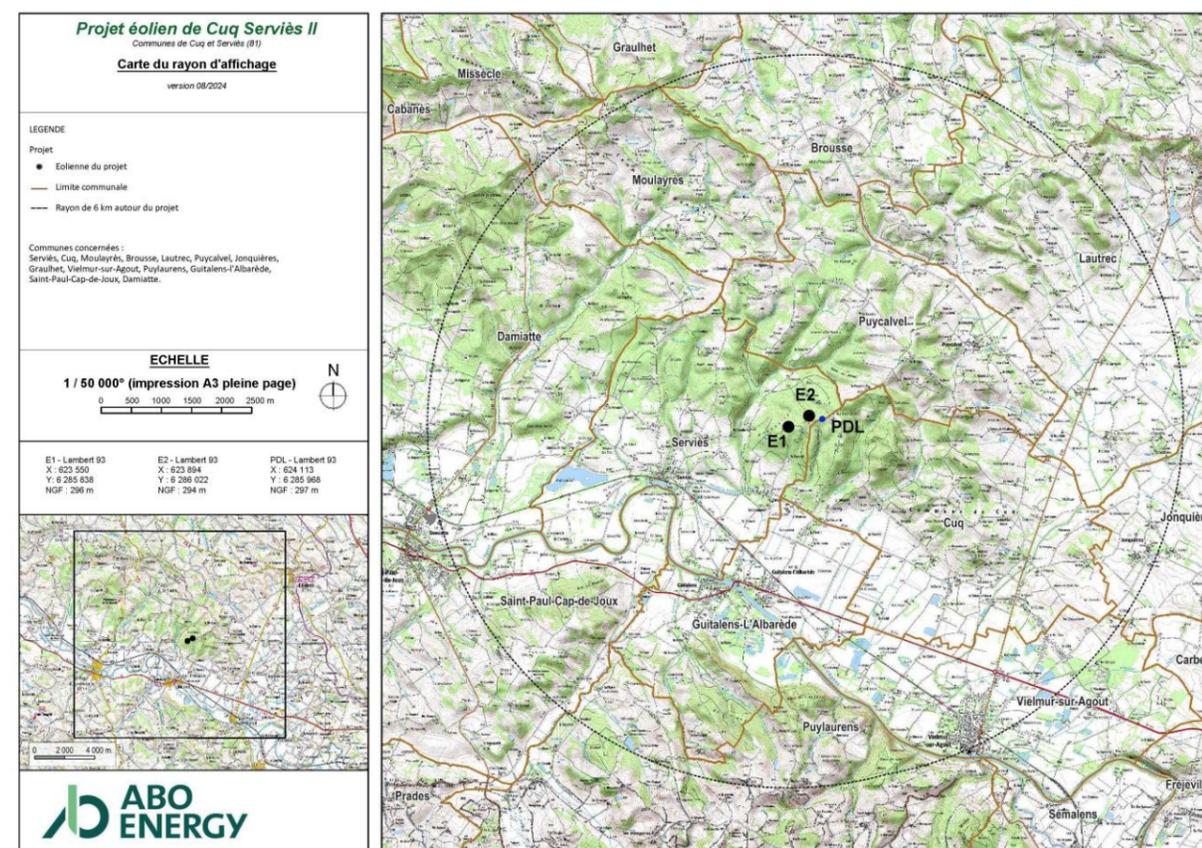
À ce titre, la société CPENR DE CUQ SERVIÈS II a transmis le résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de Cuq Serviès II aux communes situées dans un périmètre de 6 km autour des installations (mâts d'éoliennes + poste de livraison). Les justificatifs de dépôt, adressés par clerc assermenté, sont annexés à ce rapport.

Cf. Annexe 1 : Justificatifs de dépôt

Les communes concernées sont les suivantes :

Dans le département du Tarn (81) : Serviès, Cuq, Brousse, Moulayrès, Damiatte, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Guitalens-L'Albarède, Puylaurens, Vielmur-sur-Agout, Jonquières, Lautrec, Puycalvel et Graulhet.

Cf. carte du rayon d'affichage ci-contre



Carte du rayon d'affichage

De plus, la loi n°2021-1104 du 22 août 2022 précise « dans un délai d'un mois à compter de l'envoi du résumé non technique et après délibération du conseil municipal, le maire de la commune d'implantation du projet adresse au porteur de projet ses observations sur le projet. En l'absence de réaction passé ce délai, le maire est réputé avoir renoncé à adresser ses observations. » « Conformément au II de l'article 82 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, ces dispositions sont applicables aux projets dont la demande d'autorisation est déposée plus de six mois après la promulgation de ladite loi. »

Le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien de Cuq Serviès II étant déposé après le 22 février 2022, il est soumis à la loi n°2021-1104 du 22 août 2022.

À ce titre, les communes de Serviès et de Cuq ont eu 1 mois à compter du 7 mars 2025 pour envoyer leurs observations au porteur de projet. Seule la mairie de Serviès a porté des observations sur le projet dans le délai précité, après délibération du conseil municipal. Le courrier d'observation est présenté en annexe 2.

Cf. Annexe 2 : Courrier d'observation de la mairie de Serviès

La CPENR de Cuq Serviès II a répondu à ses observations conformément à la réglementation.

Cf. Annexe 3 : Courrier de réponses aux observations de la mairie de Serviès

Annexe 1 : Procès-verbal de constat et attestation de réception des communes

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : MERCREDI CINQ MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE BROUSSE, dont le siège social est à (81440) BROUSSE, 2 Place de la Mairie, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement ». Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : MERCREDI CINQ MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par l'huissier de justice soussigné selon les déclarations qui lui ont été faites, à :
MAIRIE DE BROUSSE , dont le siège social est à (81440) BROUSSE, 2 Place de la Mairie, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus et constate la présence d'une affichette indiquant que la Mairie est fermée du 04 au 17 mars 2024,

Je me suis donc rendu au domicile personnel du Maire de la Commune de BROUSSE.

La copie du présent a été remise à **Monsieur Mathieu FAU, Maire de la commune destinataire ainsi déclaré, rencontré à son domicile personnel sis La Manaudié à (81440) BROUSSE.**

qui a affirmé être habilité à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

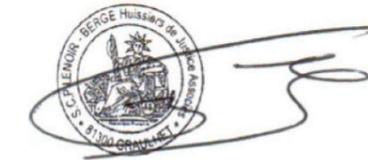
La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE
COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE CUQ , dont le siège social est à (81550) CUQ, 365 Route d'En Carivenc, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier de deux pages en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante.
Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement ». Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ».
Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE
COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95
Acte dispensé de la taxe	



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE CUQ , dont le siège social est à (81550) CUQ, 365 Route d'En Carivenc, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Mme Christelle AUDINOT, employée de Mairie ainsi déclaré(e)**,

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE DAMIATTE, dont le siège social est à (81220) DAMIATTE, 7 Route de Graulhet, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement ». Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet du Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95

Acte dispensé de la taxe



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE DAMIATTE , dont le siège social est à (81220) DAMIATTE, 7 Route de Graulhet, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Madame Evelyne FADDY, Maire ainsi déclaré(e)**,

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne commerciale sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V - 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : MARDI QUATRE MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE GRAULHET, dont le siège social est à (81300) GRAULHET, Place Elie Théophile, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement ». Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet du Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95

Acte dispensé de la taxe



Références : V - 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : MARDI QUATRE MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE GRAULHET, dont le siège social est à (81300) GRAULHET, Place Elie Théophile, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Mr Christian SOB ESMEL, Directeur Juridique ainsi déclaré,**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V - 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE GUITALENS-L'ALBAREDE, dont le siège social est à (81220) GUITALENS - L'ALBAREDE, 1 Place du Pastel, Hôtel de Ville

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement". Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95

Acte dispensé de la taxe



Références : V - 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE GUITALENS-L'ALBAREDE , dont le siège social est à (81220) GUITALENS - L'ALBAREDE, 1 Place du Pastel, Hôtel de Ville

suites les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Monsieur Raymond GARDELLE, Maire ainsi déclaré,**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE JONQUIERES, dont le siège social est à (81440) JONQUIÈRES, 2 Rue de l'Eglise, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement ». Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95

Acte dispensé de la taxe



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE JONQUIERES , dont le siège social est à (81440) JONQUIÈRES, 2 Rue de l'Eglise, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Monsieur Jean-Pierre LENCOU, Maire ainsi déclaré,**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V - 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE LAUTREC , dont le siège social est à (81440) LAUTREC, 18 Rue Mercadial, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet *"Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement"*. Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre *« Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II »*.
Il porte la date de Mars 2025, et également la mention *« Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale »*.

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95
Acte dispensé de la taxe	



Références : V - 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE LAUTREC , dont le siège social est à (81440) LAUTREC, 18 Rue Mercadial, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Mme Emilie PLO, employée de Mairie ainsi déclaré(e)**,

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

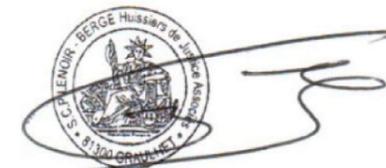
Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE MOULAYRES, dont le siège social est à (81300) MOULAYRÈS, 252 Hameau Saint Martin, Hôtel de Ville

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement". Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95
Acte dispensé de la taxe	



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE MOULAYRES , dont le siège social est à (81300) MOULAYRÈS, 252 Hameau Saint Martin, Hôtel de Ville

suites les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Monsieur Maxime DEBAR, secrétaire de Mairie ainsi déclaré(e),**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE PUYCALVEL, dont le siège social est à (81440) PUYCALVEL, 6 Place du Castellas, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet *"Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement"*. Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre *« Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II »*.
Il porte la date de Mars 2025, et également la mention *« Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale »*.

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95

Acte dispensé de la taxe



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE PUYCALVEL , dont le siège social est à (81440) PUYCALVEL, 6 Place du Castellas, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Monsieur Michel COLOMBIER, Maire ainsi déclaré(e)**,

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE PUYLAURENS, dont le siège social est à (81700) PUYLAURENS, 1 Place de la Mairie, Hôtel de Ville

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement". Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95

Acte dispensé de la taxe



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE PUYLAURENS , dont le siège social est à (81700) PUYLAURENS, 1 Place de la Mairie, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Mme Emilie RAYNAUD, employée de Mairie ainsi déclaré(e),**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX, dont le siège social est à (81220) SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX, 1 Place Philippe-Pinel, Hôtel de Ville

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement". Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95
Acte dispensé de la taxe	



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX, dont le siège social est à (81220) SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX, 1 Place Philippe-Pinel, Hôtel de Ville

suites les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Madame Laetitia LACROUX, employée ainsi déclarée,**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE SERVIÈS, dont le siège social est à (81220) SERVIÈS, Place du 19 Mars 1962, Hôtel de Ville
Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier de deux pages en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante.
Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement". Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95

Acte dispensé de la taxe



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE SERVIÈS , dont le siège social est à (81220) SERVIÈS, Place du 19 Mars 1962, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Madame Pascale SANCHEZ, employée de Mairie ainsi déclarée,**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne administrative sur l'immeuble

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

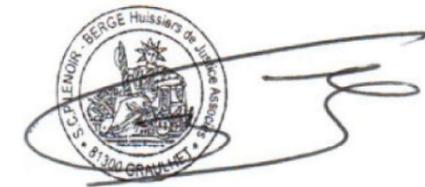
Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V – 11015
SGPIECE

SIGNIFICATION DE PIECES

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

Nous, Hervé LENOIR et Jérôme BERGE, Huissiers de Justice associés, constitués en société civile professionnelle titulaire de l'Office d'huissier de Justice à la résidence de GRAULHET (Tarn) 16 bis rue de la Janade, représentée par l'un d'eux soussigné

A :
MAIRIE DE VIELMUR-SUR-AGOUT, dont le siège social est à (81570) VIELMUR-SUR-AGOUT, 1 Place de l'Esplanade, Hôtel de Ville

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie
Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS SIGNIFIE EN TETE DES PRESENTES ET VOUS LAISSE COPIE :

- Un courrier d'une page en date du 05 mars 2025 à votre attention, émanant de la société requérante. Ce courrier porte comme objet "Projet éolien de Cuq Serviès II - Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact sur l'Environnement". Il est signé par Mme Claire PEDEAU, Responsable du projet de Cuq Serviès II.
- Un livret relié sous format A3 sur 51 pages portant comme titre « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine du projet de renouvellement du projet éolien de Cuq Serviès II ». Il porte la date de Mars 2025, et également la mention « Tome 4c du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale ».

Cette signification vous est faite à toutes fins afin que vous n'en ignoriez.

SOUS TOUTES RESERVES

SCP
Hervé LENOIR
Jérôme BERGE
Huissiers de Justice associés
16 Bis Rue de la Janade
81300 GRAULHET
☎ : 05.63.34.56.99
✉ : lbhuissiers@orange.fr

Caisse Des Dépôts Et Consignations
IBAN N° FR 83 40031 00001 0000146448G 93
BIC N° CDCGFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	25,79
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	35,19
TVA (20,00 %)	7,04
Total hors affranchissement	42,23
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	4,72
Total TTC	46,95
Acte dispensé de la taxe	



Références : V – 11015
MRCPM

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : VENDREDI SEPT MARS DEUX MILLE VINGT CINQ

A la demande de :
SAS CPENR DE CUQ SERVIÈS II, inscrite sous le N° 932656762 au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, dont le siège social est à (31500) TOULOUSE, 1 Rue de la Soufflerie

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Signification de pièces

Celui-ci a été remis par clerc assermenté dont les mentions sont visées par nous sur l'original et l'expédition et selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

MAIRIE DE VIELMUR-SUR-AGOUT , dont le siège social est à (81570) VIELMUR-SUR-AGOUT, 1 Place de l'Esplanade, Hôtel de Ville

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Madame Elisabeth SCATTOLIN, employée de Mairie ainsi déclarée,**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- Présence d'une enseigne commerciale sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

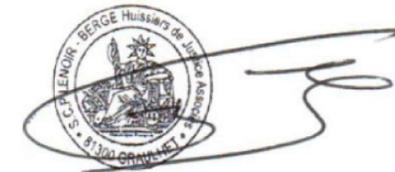
Le présent acte a été établi en 2 feuillets.

La copie signifiée a été établie en 3 feuillets et une annexe de 51 pages.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Jérôme BERGE



Annexe 2 : Courrier d'observations de la mairie de Serviès

DEPARTEMENT DU TARN

**MAIRIE DE
SERVIES**
81 220



Téléphone : 05.63.82.51.50
Courriel : mairie-servies@orange.fr
Site internet : <http://servies.fr>

Serviès,

Le 01 avril 2025

M. le Maire de Serviès

CPENR DE CUQ SERVIES II
ABO ENERGY
1, rue de la Soufflerie
31 500 TOULOUSE

La CPENR de Cuq Serviès II porte un projet d'installation d'éoliennes sur le territoire de notre commune depuis plusieurs années. Il permettra le remplacement du parc éolien actuellement en exploitation.

Le Résumé Non Technique de l'étude d'impact nous est parvenu en date du 7 mars 2025, et conformément à la réglementation en vigueur, (art L181-28-2, code de l'environnement), la mairie de Serviès adresse à la CPENR de Cuq Serviès II ses observations sur ce projet, dans un délai d'un mois.

Un parc éolien est implanté sur notre territoire depuis plus de quinze ans, et fait désormais partie intégrante de celui-ci. Le projet que vous portez garantira la présence d'éoliennes sur ce secteur, puisqu'il planifie le remplacement des éoliennes actuelles qui arriveront en fin de vie dans les prochaines années. Ainsi il permettra d'assurer la continuité de la production d'électricité verte.

Par ailleurs, ce projet a été développé dès le départ en concertation et transparence avec les acteurs et administrés du territoire (réunions de travail régulières avec des représentants du conseil municipal, permanences publiques et bulletins d'information pour la population notamment).

Également, l'implantation ainsi que le modèle d'éolienne choisie sur votre projet semble correspondre aux enjeux du territoire :

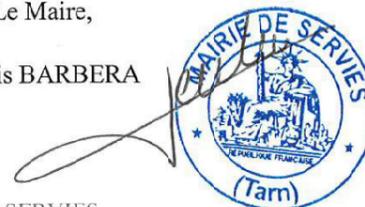
- Le nombre d'éoliennes est réduit à 2 et produira autant d'électricité que le parc actuel de qui en comprend 6 ;
- Le projet s'accompagne de mesures environnementales permettant une cohabitation avec la biodiversité du secteur, aussi bien pendant la phase d'exploitation (bridage pour les chauves-souris, mise en place d'un système de détection et arrêt des éoliennes pour l'avifaune, etc.) que pendant la phase de travaux (calendrier écologique, mise en défens, etc.) ;
- Le projet prévoit également la mise en place d'une mesure d'accompagnement qui aura obligatoirement pour notre commune un objectif environnemental.

Vous prévoyez avec ce projet de produire environ 22 000 MWh/an d'électricité propre, soit l'équivalent de la consommation de plus de 4 000 habitants. Ce futur parc éolien permettra ainsi de contribuer de manière non négligeable à la production électrique issue des énergies renouvelables.

Ainsi pour toutes ces raisons, la mairie de Serviès soutient ce projet.

Le Maire,

Denis BARBERA



Annexe 3 : Courrier de réponses aux observations de la mairie de Serviès



CPENR DE CUQ SERVIÈS II
ABO Energy France SARL

1 Rue de la Soufflerie,
31500 TOULOUSE – France

Responsable du projet :
Claire PEDEAU – 06 74 41 71 55
claire.pedeau@aboenergy.com

Mairie de Serviès
3, Place du 19 mars 1962
81 220 SERVIÈS

A Toulouse, le 3 avril 2025

Objet : Projet éolien de Cuq Serviès II – Réponse aux observations formulées par la Mairie de Serviès sur le dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur, Madame,

Dans votre courrier en date du 1^{er} avril 2025, vous nous avez présenté vos observations sur le projet éolien de Cuq Serviès II, conformément à la nouvelle procédure en vigueur (Art. L181-28-2, code de l'environnement). Vous trouverez par ce courrier notre réponse à ces observations, à vous transmettre sous un mois.

Nous vous remercions du soutien porté par votre commune dans la réalisation du projet éolien, et de votre retour positif sur la démarche de développement mis en place depuis plusieurs années. Nous poursuivrons tout au long du développement à vous informer de l'avancement du projet.

Nous restons à votre disposition pour toute question et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sincères salutations,

Patrick BESSIERE

*Gérant de ABO Energy Sarl, Présidente de la
CPENR de Cuq Serviès II*

Signé par :

Patrick BESSIERE

068CFEDBBCBD474...